SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Premier CNEA de l'année… Et en guise de bonnes résolutions….

Boycott du CNEA : 45 ETP supprimés dans l'Enseignement Agricole c'est une mesure extrêmement forte : comme si 6000 postes étaient supprimés à l'Éducation Nationale !

DL intersyndicale au CNEA du 28/01/24

Madame la Ministre, Madame la Présidente du CNEA

Mesdames et Messieurs les membres du CNEA,

C'est dans un contexte particulier que se tient ce premier CNEA de l'année. Les débuts sont souvent l'occasion de vœux et bonnes résolutions. Dans l'Enseignement Agricole Public, rien de tout cela. Ainsi nous n'avons toujours pas, nous personnels de l'Enseignement Agricole Public, nous les 18 000 agent·es, reçu vos vœux pour cette nouvelle année, mais nous ne sommes que le 28 janvier. Et en guise de bonnes résolutions, nous sommes confronté·es à une atteinte manifeste à la séparation des pouvoirs, alors que la représentation nationale, en charge de la loi et du vote du budget, n'a toujours pas adopté le projet de loi de finances (PLF) qui détermine le budget, vos services anticipent, voire empirent, le projet de budget BARNIER pour préparer l'année scolaire 2025-2026.

C'est là que l'on peut parler du chiffre 45.

- 45 : le gouvernement BARNIER était le 45ème gouvernement de la 5ème République.

- 45 : c'est le nombre de postes à supprimer dans l'Enseignement Agricole selon le PLF BARNIER.
- 45 : c'est le nombre de jours aujourd'hui depuis la création du gouvernement Bayrou.
- 45 : c'est le nombre de postes à supprimer et/ou à retenir dans le SEUL Enseignement Agricole Public selon les consignes DGER envoyées le 29/11 aux DRAAF.

Car 45, c'est 25 ETP envisagés à la suppression dans le budget BARNIER (pas le budget BAYROU qui n'existe pas) et 20 ETP mis en réserve (mais une réserve qui tranche dans le vif et qui supprime d'ores et déjà des classes) pour notamment ouvrir le Diplôme National de Premier Cycle en Sciences et Techniques de l'Agronomie dans certains établissements (diplôme qui n'existe ni dans la loi, ni par son référentiel…).

45 ETP supprimés dans l'Enseignement Agricole à une rentrée, c'est une mesure extrêmement forte. Comme si 6000 postes étaient supprimés à l'Éducation Nationale ! Clairement, cela va à l'encontre des besoins pour l'Enseignement Agricole Public qui est censé être un des acteurs majeurs de la relance de l'agriculture pour assurer le renouvellement des générations. Clairement, cela se traduit par des licenciements (certain·es diraient : juste des non-renouvellements de contrat) d'enseignant·es. Cela se traduit par des fermetures de classes, des baisses de seuil de recrutement, des non-ouvertures de classe, des regroupements anti-pédagogiques de classes.

Dans le contexte actuel, les arbitrages et choix réalisés soulèvent des interrogations profondes sur le respect et la considération du travail des personnels. Plusieurs situations problématiques sont ainsi mises en lumière :

- L'annulation, au dernier moment, d'ouvertures de classes précédemment validées par toutes les instances locales et régionales ;
- La fermeture sans préavis de classes de BTSA, notamment dans des options réformées récemment (et pour laquelle les personnels avaient considérablement investi de temps bénévole pour en construire l'organisation) ;
- Des fermetures intervenant après l'ouverture de Parcoursup, alors que des étudiant.es se sont déjà positionné.es ;
- Une réduction des capacités d'accueil en 2nd GT et 2nd Pro, impactant ainsi en cascade les effectifs des prochaines rentrées ;
- Un regroupement abrupt de sections de BTSA alors que la réforme voulue par votre administration rend totalement incohérente la conduite de 2 options dans une même classe.

Ces 45 ETP supprimés, ces près de 30 000 heures de DGH en moins, sont enfin une nouvelle preuve du dialogue social extrêmement fragilisé au sein de notre ministère. Car ce n'est finalement qu'après nos courriers, nos interpellations que nous avons pu avoir des documents précis sur ce qui était envisagé par vos services (sans que ce soit à l'ordre du jour d'aucune instance officielle tant nationale que régionale). Ainsi, en moins de 20 jours, à la veille de la tenue des salons d'orientation et des JPO des lycées, vos services sont revenus sur des cartes scolaires qui ont été débattues, votées dans l'ensemble des instances régionales.

Vous nous avez parlé, Madame la Ministre, lors d'échanges bilatéraux, de mesures qui devaient être "indolores". Elles ne le sont clairement pas. Il est clair également que notre situation, celle de l'Enseignement Agricole Public, n'est pas celle de l'Éducation Nationale. Dans la grande maison d'à côté, tant le Premier ministre que la Ministre de l'Éducation se sont exprimé·es sur le fait que les suppressions de postes n'étaient plus d'actualité, indiquant que les 4000 postes d'enseignant.es ré-inscrits au budget "c'est une manière de dire : l'Éducation c'est notre priorité" (F. Bayrou 27-01-25)… Mais vous, vous n'avez rien dit. Et quand la ministre de l'ÉN va défendre les postes au Sénat, vous, Madame la ministre de l'Agriculture, vous n'y allez même pas. Pas besoin… "c'est indolore" !

Tout cela correspond clairement à nos analyses, à notre état d'esprit et à celui de nombre de nos collègues sur le terrain qui se sont déjà mobilisé·es et continueront à le faire comme dans les Hauts-de-France à Amiens, comme en Nouvelle-Aquitaine à Blanquefort, comme à Nantes en Pays de la Loire et comme dans de très nombreux autres établissements et lieux sur l'ensemble du territoire national.

Vous comprendrez aisément que la coupe est plus que pleine. Les collègues ont lutté l'an passé (en ne siégeant pas, par exemple, dans cette instance) pour vous faire comprendre qu'ils n'acceptaient pas de faire les frais financièrement de la réforme de la voie pro et notamment des stages collectifs et il a fallu plus de 4 mois pour faire reconnaître à votre prédécesseur que nous avions raison. Il faudrait recommencer cette année ? Nous y sommes prêt·es.

Nous, leurs représentant·es FO EA, SEA UNSA et Élan Commun, ne siègeront pas à ce CNEA.

Comme nous l'avons fait en déposant un préavis de grève depuis le 15 janvier dernier et qui court jusqu'au 31 mars prochain, nous demandons :

- À être reçu·es par vous, Madame la Ministre… pas le 11 mars prochain comme proposé en première intention par votre Chef de Cabinet… à priori le 11 février d'après le rectificatif apporté par votre secrétariat particulier hier en fin de journée, suite à une nouvelle saisine de notre part de votre conseillère à l'Enseignement Agricole… car non il n'est assurément pas urgent de remettre cet échange à plus tard !
- Que vous décidiez sans plus de délai, Madame la Ministre, d'un moratoire sur toutes les fermetures de classes (mesures de carte scolaire) avant que le projet de loi de finances 2025 ne soit adopté.

SEA UNSA Syndicat de l'Enseignement Agricole

FO Enseignement Agricole

l'élan commun

la cgt AGRI

SNETAP FSU

SNUitam

Sud Territoires

unies&engagées pour le service public et ses agent·e·s pour la transformation sociale et environnementale